

# 4- LES HORAIRES & LE PLAN D'ACCÈS

Horaires d'ouverture :

**LUNDI, MARDI, VENDREDI**

16H - 19H

**MERCREDI**

10H - 12H & 15H - 19H

**SAMEDI**

10H - 12H30

Pendant les vacances scolaires :

**LUNDI**

15H - 18H

**MARDI, MERCREDI, VENDREDI**

10H - 12H & 15H - 18H

**SAMEDI**

10H - 12H30



Changé  
53

GUIDE DU  
LECTEUR



LA MÉDIATHÈQUE

1- PRÉSENTATION

2- MODE D'EMPLOI

3- LE RÉSEAU

4- LES HORAIRES & LE PLAN D'ACCÈS

Changé  
53

Médiathèque municipale  
Place Sainte-Cécile  
53810 Changé  
02 43 53 08 81

mediatheque@change53.fr  
labib.agglo-laval.fr

[www.changé53.fr](http://www.changé53.fr)



# 1- PRÉSENTATION

La médiathèque, c'est :

- Un **lieu public ouvert à tous** pour consulter librement les documents disponibles, les emprunter, pour travailler ou se détendre.
- **400 m<sup>2</sup>** avec de nombreux documents (romans, documentaires, BD, albums, CD, revues...) pour les enfants, les adolescents et les adultes et un accès internet gratuit.
- Des **animations régulières** : le café littéraire, la sélection des Premiers Romans, les Rencontres BD, le Prix Bull'Gomme, le Prix du Roman Jeune, les Bébés-lecteurs...
- Des **expositions**, des **rencontres**, des **spectacles**, des **ateliers** tout au long de l'année.
- Un **accueil régulier** des écoles, des structures petite enfance et des partenariats avec les différents services municipaux.
- Une **équipe de 3 bibliothécaires et de bénévoles** sont là pour vous accueillir et vous conseiller.



Merci de ne jamais réparer vous-même les ouvrages (ni scotch, ni colle).  
Prévenez simplement l'équipe au moment de la restitution.

# 2- MODE D'EMPLOI

## INSCRIPTION

L'inscription est gratuite. Il suffit de remplir une fiche d'inscription et de présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité.

## CONDITIONS DE PRÊT

La carte de lecteur vous permet d'emprunter **15 documents** (revues, CD, livres) dont **3 nouveautés** et **3 séries BD** maximum. Vous pouvez emprunter des documents supplémentaires dans les bibliothèques du réseau LABIB.

## DURÉE DU PRÊT

Les documents sont prêtés pour une durée de **4 semaines**. Il est possible de prolonger **une fois** pour la même durée, sauf pour les **nouveautés** ou les **documents réservés** par d'autres lecteurs.

## RESPONSABILITÉS

Le lecteur est responsable des documents empruntés. Il s'engage à **les restituer** ou en cas de perte ou de dégradation, à les racheter.

En dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque, il est possible de **déposer** les documents à retourner dans la boîte aux lettres de la médiathèque.

En cas de retard important, le **droit de prêt** est suspendu au prorata de la durée du retard.

# 3- LE RÉSEAU

La médiathèque de Changé fait partie du réseau des bibliothèques de **Laval Agglomération** : LA Bib.

La carte de lecteur donne accès à toutes les bibliothèques et à toutes les ressources.

Un site internet vous permet de consulter l'ensemble des documents présents dans l'Agglomération et de gérer votre compte lecteur : [www.labib.agglo-laval.fr](http://www.labib.agglo-laval.fr)

